

**Réunion du groupe de travail MAEE-ONG**

**du 2 juin 2017**

**Procès-verbal**

## Liste des participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes:

- Martine Schommer
- Manu Tonnar
- Frank Mertens
- Sarah Anjo
- Lynn Hansel
- Alain Weber
- Alex Diederich
- Imen Methni

Pour les ONG:

- Christine Dahm (Cercle)
- Armand Drews (Cercle)
- François-Xavier Dupret (Cercle)
- Véronique Faber (Cercle)
- Michael Feit (Caritas)
- Christian Huvelle (CR)
- Stephanie Wies (CIL)
- Nicole Ikuku (ASTM)
- Magali Paulus (Frères des Hommes)
- Thierry Defense (SOS Faim)
- Agnès Sabattini (SOS Sahel)

Excusés: Marianne Kraus (Cercle)

## Ordre du jour

### 1) **Approbation de l'ordre du jour**

### 2) **Consensus européen**

Le MAEE a exprimé son mécontentement partiel sur le Consensus européen pour le développement qui a été adopté au CAE Développement le 19 mai 2017 et qui sera signé aux Journées européennes du développement le 7 juin. Il a expliqué que pendant les négociations du texte, le Luxembourg s'était opposé sans succès contre certains passages du texte et qu'au CAE DEV le Ministre Romain Schneider a demandé l'ajout d'une déclaration unilatérale au PV qui résume les points principaux sur lesquels le Luxembourg insiste pour marquer ses regrets.

Le MAEE a tiré le constat que le texte final du Consensus est un fourre-tout englobant de nombreux sujets et de préoccupations sans lien direct avec la coopération au développement et qu'il définit la politique de développement plutôt comme un des instruments de l'action extérieure de l'UE devant se subordonner aux exigences et besoins d'une politique globale. Dans ce sens, le texte est une régression par rapport au Consensus de 2005. Le MAEE a résumé les principaux points marquant son désaccord:

- net affaiblissement du chapitre sur les droits reproductifs et sexuels ne faisant pas référence au Plan d'action Genre de l'UE
- un chapitre beaucoup trop long et trop proéminent appelant la politique de développement à jouer un rôle d'instrument de lutte contre les migrations et introduisant des conditionnalités sur le dossier des retours ainsi que la réadmission de migrants et établissant un lien abusif entre migrations et insécurité
- absence de références aux critères du CAD concernant les dépenses du nexus sécurité-développement.

Finalement, le MAEE a rappelé qu'au cours des négociations, le Luxembourg a fermement, mais sans succès, soutenu la demande du Parlement européen d'introduire un échancier et un mécanisme de suivi pour parvenir à l'objectif des 0,7%.

Quant à savoir quelles conséquences l'adoption du Consensus allait éventuellement engendrer sur la politique de coopération au développement luxembourgeoise, le MAEE a répondu qu'il ne changerait pas de politique, et a notamment relevé le fait que sur le dossier des migrations, la Direction de la Coopération est soutenue dans ses positions par les autres Directions concernées du MAEE.

### 3) **Suivi de l'évaluation sur les besoins en renforcement des capacités des ONG**

Il a été rappelé que le MAEE avait écrit aux ONG pour s'enquérir si elles comptaient travailler avec les éléments ressortant de l'évaluation réalisée. 14 ONG ont répondu à sa sollicitation en apportant des informations sur ce qu'elles ont suivi ou suivront. Le Cercle a demandé à obtenir l'ensemble des résultats présentés par l'étude, ce qui avait de toute façon été suggéré dans le courrier adressé aux ONG. Ceci permettra au Cercle de mieux cibler son aide à ses membres en fonction de leurs besoins.

#### **4) Approbation des précisions apportées aux Conditions générales:**

- a) Suite aux précisions apportées par le MAE à l'apport local immobilier, le Cercle avait souhaité faire une contre-proposition et a finalement suggéré d'ajouter au texte proposé « et/ou si des activités clés du projet sont réalisées » ce qui n'a pas été accepté par le ministère. Le MAEE a proposé de continuer à réfléchir à une meilleure formulation acceptable pour toutes les parties.
- b) Le point 3.b) du groupe de travail du 21 avril 2017 sur le nombre de projets simultanément en cours pour les appels à proposition est adopté et sera intégré dans les Conditions générales.  
Est ainsi considéré comme fin d'un projet, la fin des activités sur le terrain, et non la remise du rapport final.

#### **5) Rappel du plafond à 14% pour les frais administratifs 2017**

Le nouveau plafond de 14% pour les frais administratifs sera appliqué aux activités réalisées en 2017. Un courrier sera adressé aux ONG pour rappel.

#### **6) Sous-groupe de travail pour la révision des Conditions générales sensibilisation/ED**

La première étape consistait à établir une liste des points respectifs à soumettre à discussion dans le cadre de la révision des conditions générales sensibilisation/ED. Les ONG ont ainsi rédigé une liste composée de 6 points. Celle du ministère, quant à elle, compte 4 points. Ces deux listes seront fusionnées en une liste unique qui sera transmise au Cercle et qui constituera le menu des travaux du sous-groupe. Le Cercle contactera également les ONG qui ne figurent pas sur la liste de diffusion du GEDEV afin que toutes celles actives dans le domaine de la sensibilisation/ED puissent s'associer aux futures discussions.

La première réunion du sous-groupe de travail aura lieu le 16 juin 2017 à 9h30 dans les locaux du ministère. Le sous-groupe mettra tout en œuvre afin de clôturer les négociations avant la mi-octobre de sorte que les nouvelles conditions générales sensibilisation/ED puissent être adoptées lors du GT MAEE/ONG du 17 octobre prochain.

#### **7) Divers:**

##### **a) Dates des prochains GT: 29 septembre, 17 octobre et 8 décembre 2017**

Pour le 8 décembre 2017, le Cercle a déjà annoncé sa participation lors de la tenue du Comité interministériel.

##### **c) Future organisation de la Direction de la Coopération**

Le MAE a annoncé que la Direction V aurait désormais deux directeurs adjoints: un en charge de la Coopération au développement, l'autre en charge de l'Aide humanitaire. Il a également signalé quels membres quitteraient le service vers une autre fonction et lesquels rejoindraient l'équipe. La réorganisation de certains dossiers a également été abordée.